

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 52 (1901)
Heft: 4

Artikel: Du rajeunissement naturel es forêts en Suisse [suite]
Autor: Engler
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785786>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les feuilles, groupées en fascicules sur les brachyblastes, comme chez le mélèze, ont une forme d'éventail tout à fait curieuse pour un résineux. Quoique coriaces, elles se colorent en automne et tombent.

Le Ginkgo à deux lobes, originaire de la Chine centrale, atteint une hauteur de 30—40 m. et un diamètre dépassant le mètre. Dans sa patrie, ainsi qu'au Japon, il est fréquemment cultivé près des temples. Il a été introduit en Europe au milieu du XVIII^e siècle. En Suisse, où il n'est pas rare, il est plus fréquent au sud et à l'ouest que dans les cantons du nord où pourtant il se comporte bien, ainsi que le prouve la gravure ci-jointe. C'est grâce à l'obligeance de M. Fritz Sulzer, d'Aadorf (canton de Thurgovie), que nous pouvons reproduire ici la photographie d'un Ginkgo biloba L. mâle, âgé de 30 ans, ayant environ 14 m. de haut et 90 cm. de diamètre au pied.

Le rameau qu'a bien voulu photographier M. A. *Puenzieux*, chef du service des forêts, à Clarens, provient d'un superbe Ginkgo biloba L., femelle, croissant dans le parc de l'Hôtel Beau Rivage, à Ouchy.

Quoique le Ginkgo à deux lobes n'ait aucune importance forestière à cause de son bois léger, tendre et dépourvu de résine, il est bien souvent planté dans les parcs et jardins comme arbre d'ornement. Il est caractérisé non seulement par son port qui lui est propre, mais encore par la propriété de développer de nombreux rejets de souche et des drageons, ce qui est rare chez les résineux. Il se reproduit encore facilement par boutures et plançons. Pour obtenir cette tige régulière et peu élancée, il faut donner la préférence au semis, d'autant plus que de cette façon la reproduction ne présente aucune difficulté.



Du rajeunissement naturel des forêts en Suisse.

Rapport présenté à la réunion de la Société des forestiers suisses à Stans,
par M. le professeur *Engler*, Zurich.

(Suite.)

Le couvert varie beaucoup suivant que nous considérons des peuplements purs de résineux ou de feuillus, ou encore des peuplements mélangés. On sait que sous le couvert des feuillus, grâce à une action plus intense de la lumière, la végétation commence

au printemps de meilleure heure pour les sous-bois et la couverture vivante que pour l'étage supérieur. Il en ressort naturellement que dans les peuplements de résineux un mélange d'essences feuillues doit accélérer la végétation de ces sous-bois au printemps.

Et maintenant, nous nous trouvons en face de cette importante question : les conditions de la station étant données, quel est le degré de lumière qu'exigent pour prospérer les essences constitutives du peuplement ; quelle intensité demande pour son développement la végétation herbacée que nous désirons voir s'installer sur le sol ? Il y a là un beau champ d'études, presque inexploré encore. Nous ne disposons pour l'instant que des recherches photométriques du professeur Wiesner, à Vienne. Celles-ci ont montré que la végétation herbacée a besoin de plus de lumière que nos essences d'ombre ; les exigences des graminées sont à cet égard à peu près les mêmes que celles de ces dernières, résultat que confirme l'observation de tous les jours.

M. Engler a établi que le développement des mauvaises herbes les plus redoutées de la forêt, les ronces, les épilobes, les géraniums, les tussilages, etc., dépend principalement de l'intensité de la lumière arrivant d'en haut (Oberlicht) ; en terrain favorable, une trouée dans le couvert provoque rapidement leur apparition ; il semblerait que la lumière qui arrive latéralement (Seitenlicht) leur soit beaucoup moins profitable. Les essences forestières, au contraire, tirent le plus grand profit de ces rayons latéraux. L'exemple le plus frappant nous en est fourni par les semis d'épicéa.

Que l'on procède aux extractions avec une lenteur mesurée, cela pour autant seulement que la réussite des jeunes brins l'exige ; que l'on attende, pour dégarnir plus énergiquement, que les jeunes semis recouvrent suffisamment le sol et nous n'aurons plus à craindre un envahissement des mauvaises herbes.

M. Engler en conclut, à nouveau, *qu'il faut donner aux coupes de réensemencement le caractère d'une coupe sombre jusqu'à ce que le recru naturel soit suffisant à tous égards.*

Influence du couvert sur la température de l'air et du sol.

Les expériences faites chez nous sur ce point ne concernent que les forêts de la région des collines et des basses régions des Alpes et du Jura. Pour toutes celles-ci, les observations météorologiques ont montré que ces deux températures se maintiennent

sous le couvert, pendant toute la période végétative, à un degré qui peut satisfaire les exigences de toutes nos essences forestières. Pour la haute montagne, nous ne savons à cet égard rien de précis. Nous savons toutefois que les exigences des plantes relativement à la lumière augmentent à mesure que nous avançons vers le nord et que l'altitude s'élève; l'air retenant toujours moins de chaleur, celle qui leur est nécessaire doit être fournie par l'insolation directe. Plus nous nous élevons en montagne, et plus augmente aussi pour les plantes l'importance de la chaleur fournie par le rayonnement. C'est là un point dont il faut bien tenir compte lors de la régénération des nombreux peuplements homogènes dont sont malheureusement dotées nos forêts de haute montagne par suite de l'application contre nature des coupes rases.

C'est aux expositions nord de la haute montagne que le forestier doit procéder avec le plus de circonspection; ici, toutes les circonstances concourent à favoriser une végétation herbacée luxuriante contre laquelle le recru naturel a beaucoup de peine à prendre le dessus.

II. Pratique de la régénération naturelle.

1. Dans la région des sapins et des feuillus.

Dans cette région, nous pouvons considérer comme essences principales: le sapin, l'épicéa et le hêtre, auxquelles viennent s'ajouter le frêne, le chêne, les érables, le pin et le mélèze.

La forme dominante du peuplement est, et restera ici, la futaie régulière; la futaie jardinée y est une rareté.

Le traitement de ces peuplements devrait avoir lieu suivant les principes suivants:

Le meilleur moyen de préparer les peuplements pour la régénération naturelle consiste à les éclaircir régulièrement, dès leur jeunesse. En 1832 déjà, C. André disait: „Celui qui éclaircit rationnellement ses forêts n'a rien à craindre du vent et il peut obtenir le réensemencement naturel quand et comme il lui plaît.“

Supposons une révolution de 80 à 100 ans. Jusqu'à l'âge de 60 à 70 ans, ces éclaircies revêtiront le degré B ou un degré intermédiaire entre B et C*; à partir de cet âge, on opérera

* Désignations adoptées par l'Association internationale des stations de recherches forestières pour caractériser l'intensité des diverses éclaircies. Elles correspondent à des types bien définis et sont maintenant si généralement connues de nos agents forestiers que nous avons cru pouvoir les employer ici.

suisant C. Les interruptions du massif qui en résultent ne sont que temporaires. Petit à petit, les arbres porteront graine et on verra s'installer les semis du hêtre et du sapin; ce sera le moment d'éclaircir davantage, soit suivant le degré D, ou plus fortement encore. Il sera possible à ce moment-là déjà d'obtenir, par des extractions dans les semis, le degré voulu du mélange. La période de régénération jusqu'à la coupe définitive durera 10 à 40 ans, suivant les essences.

Il importe que le passage du couvert complet à l'état clair soit successif et non pas brusque; il faut attendre, pour procéder à une interruption plus forte et permanente du couvert, que la régénération soit terminée.

D'une façon générale, il ne faut pas considérer le rajeunissement naturel comme une expérience pleine de risques qu'il ne faut tenter que vers la fin de la révolution; il doit être un phénomène normal du peuplement arrivé à son exploitabilité, tout comme dans la forêt vierge.

Souvent, il est vrai, les peuplements à régénérer sont anormaux, ont été privés de tous soins ou encore sont trop vieux et clairiérés. Leur rajeunissement coûtera plus de peines; il exigera peut-être quelques mesures spéciales, telles que le nettoyage du sol, le crochetage par bandes ou par placeaux, que déjà G. L. Hartig et H. Cotta recommandaient.

Nettoyer le sol des peuplements, au moment propice après la coupe d'ensemencement, tel semble être à M. Engler le secret de la réussite de la régénération naturelle dans ces cas difficiles.

2. La région de l'épicéa.

Le rajeunissement des forêts jardinées et des prés-bois des Alpes et du Jura offre peu de difficultés. La coupe a pour but principal le dégagement des semis et le desserrement des groupes d'arbres approchant de l'exploitabilité.

La tâche est plus ardue quand il s'agit de ces peuplements purs, d'âge plus ou moins uniforme, issus de coupes rases, qui ont échappé à toutes les opérations culturales et qui, pour ces raisons, ont généralement à souffrir du vent et de la neige. Du jardinage il ne saurait être question ici, bien que, souvent, les plans d'aménagement l'indiquent comme devant être la règle.

Comment, au reste, concevoir le jardinage par pieds isolés appliqué dans des peuplements d'âge uniforme? Il ne pourra s'agir que d'une transformation en forêt jardinée.

Ici encore, il faudra éclaircir énergiquement. Dans les forêts des hautes régions, ces coupes d'ensemencement devront être telles que les rayons solaires puissent parvenir au sol, sans que pour cela on risque de perdre le précieux avantage du couvert latéral. On réalise le plus avantageusement ces conditions en procédant au rajeunissement par des coupes claires, en bandes étroites, assises de telle sorte que la lumière y trouve libre accès des côtés sud, sud-est et est. En choisissant un nombre suffisant de fronts d'attaque, on divisera la forêt en plusieurs séries de coupes qui donneront beaucoup d'élasticité à toute l'opération.

On peut recommander aussi le *rajeunissement par groupes*, sous un léger couvert. Ces placeaux ne doivent pas mesurer en moyenne plus de quelques ares. Ce système est recommandable pour les peuplements qui contiennent déjà des groupes de recru naturel, ou bien chez lesquels il existe de notables différences d'âge.

Monsieur Broilliard a recommandé d'entre-ouvrir le massif en choisissant d'abord les cimes les moins bonnes et en prenant deux ou trois épicéas voisins, au lieu de tiges éparses. Cette méthode semble avoir bien des avantages.

On examinera, dans chaque cas particulier, laquelle de ces méthodes semble s'adapter le mieux aux circonstances. Souvent il peut paraître avantageux d'en appliquer plusieurs conjointement sur une étendue peu considérable.

(A suivre.)



Communications.

La pourriture rouge.

Tout le monde connaît cette terrible maladie qui affecte l'épicéa et le pin sylvestre, maladie vulgairement appelée *pourriture* et causée par un champignon, le *Trametes radiciperda*.

Plus d'un de nos collègues aura sans doute fait la remarque que les dégâts causés par cette maladie sont généralement plus considérables dans les forêts privées que dans les forêts domaniales. Ce fait doit être attribué sans doute à la circonstance que les boisés appartenant à l'Etat ou aux corporations ont grandi sur un vrai terrain à bois, c'est-à-dire